

Protéger la mer ensemble : comment ça se passe ?

Outils de gestion et de planification



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

3.6.1 - Expérience : Golfe du lion

GOLFE DU LION	
La Réserve naturelle de Cerbère- Banyuls, site pilote pour la mise en place de son tableau de bord, travaille en coordination avec le Parc naturel marin	
Pour l'évaluation de son plan de gestion 2007-2011, sur le modèle du Parc naturel marin d'Iroise, la Réserve naturelle de Cerbère-Banyuls site pilote dans l'évaluation des AMP par indicateurs avec tableau de bord. Le tableau de bord illustré permet à l'ensemble des citoyens et usagers de prendre conscience de la mesure des efforts réalisés et des résultats obtenus pour préserver ce site exceptionnel, véritable coeur de nature au sein du PNM.	Dans ce cadre et par anticipation des travaux de développement et de mise en oeuvre du système d'évaluation des AMP porté par l'Agence, la Réserve marine de Cerbère-Banyuls et le Parc naturel marin du golfe du Lion ont travaillé ensemble à l'homogénéisation de leurs travaux, la réserve évaluant son plan de gestion et le parc réalisant le sien. La construction conjointe des plans de gestion de la Réserve marine et du Parc marin constituera l'enjeu majeur des prochains mois et la clé pour la mise en place d'une bonne articulation pour la gestion de ces deux AMP.
<i>Jean-François Laffon, conservateur de la Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls ; Bruno Ferrari, chargé de mission au Parc naturel marin du golfe du Lion et Paul Mignon, directeur du Parc naturel marin du golfe du Lion.</i>	

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB